MINISTERE DE L'EDUCATIONNATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

Circulaire N°...../MENET-FP/DPFC
du 05 SEPT 2018 **.....**

LE MINISTRE

à

- Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux et Départementaux de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
  (pour information et suivi)

- Mesdames et Messieurs les Chefs des Antennes de la Pédagogie et de la Formation Continue
- (pour information et exécution)

- Mesdames et Messieurs les Chefs des établissements publics et privés de l'Enseignement Secondaire
  (pour exécution)

- Mesdames et Messieurs les Professeurs des établissements publics et privés de l'Enseignement Secondaire
  (pour exécution)

Objet : **Horaires pour l'année scolaire 2018-2019 dans l'Enseignement Secondaire Général.**

Pour la confection des emplois du temps pour l'année scolaire 2018-2019, se référer aux horaires indiqués dans le tableau ci-joint.

Toutes les mesures nécessaires devront être prises afin que ces horaires soient effectivement appliqués. Les chiffres entre parenthèses ( ) signifient que l'heure où les heures de cours ou de Travaux Pratiques (TP) se font en demi-classe.

Exemple : 0 + (1H30) signifie 1H30 de cours ou de TP en demi-classe pour les élèves et 3H de cours pour le professeur.

Je rappelle cependant que l'enveloppe horaire globale doit être impérativement tenue afin de permettre l'achèvement des enseignements prévus dans les délais impartis.

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
LE MINISTRE
République de Côte d'Ivoire

Kandia CAMARA

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

.2533

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

Année Scolaire 2018-2019

HORAIRES DU 1ER ET DU 2ND CYCLES

NIVEAUX / DISCIPLINES	6ème	5ème	4ème	3ème	2°A	2°C	1ère A	1ère C	1ère D	TA	TC	TD
Anglais	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2
Dessin/Ed.Musicale	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
E.D.H.C.	1	1	1	1								
E.P.S.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Français	5	5	6	6	4	4	4	3	3	4	3	3
Histoire-Géographie	2	2	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4
L.V.2 (All./Esp.)			3	3	3	3	3	2 fac	2 fac	3	2 fac	2 fac
Mathématique	4	4	4	4	3	5	A1=4 A2=3	6	5	A1=5 A2=4	8	6
Philosophie							3	2	2	8	3	3
Physique-Chimie	0 + (1h30)	0+ (1h30)	0+ (1h30)	0+ (2h)	2+ (1h30)	1+2+ (2h)	1+ (1h30) QZ	1+2h30 + (2h)	1+2+ (1h30)		2+2 +(2h)	1+2 +(2h)
S.V.T	0+ (1h30)	0+ (1h30)	0+ (1h30)	0+ (2h)	0+ (1h30)	0+ (2h)	1+ (1h30) QZ	0+ (2h)	1+ (2h)	2h	0+ (2h)	1+1+ (3h)
TOTAL	21	21	26	28	25	29	A1=27h 30 A2=26h 30	30h30	29h30	A1=32 A2=31	33	33

Fac = facultative QZ = quinzaine

05 SEPT 2018